



NICOLAS CANDAUX

nicolas.candaux@borel-barbey.ch
Téléphone: +41 22 707 18 00
Fax: +41 22 707 18 11

LANGUES

Français, Anglais, Allemand

ACTIVITÉS

Nicolas Candaux conseille une clientèle privée et institutionnelle dans le domaine de la fiscalité suisse et internationale (planification fiscale, restructuration, plan d'intéressement). Il est également actif dans le cadre de procédures d'entraide internationale en matière fiscale.

Nicolas Candaux bénéficie d'une importante expérience en matière de droit des sociétés et de fusions & acquisitions.

SPÉCIALISATIONS

Droit des sociétés
Fusions & Acquisitions
Imposition des personnes morales
Imposition des personnes physiques
Droit fiscal international
Planification fiscale et successorale, trusts
Contentieux fiscal

MEMBRE DE

Ordre des Avocats de Genève
Fédération suisse des Avocats
Association genevoise de droit des affaires

FORMATION, EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

2005 Universités de Lausanne et Zurich (lic. iur.)
2007 MAS-LL.M in Business Law, Genève
2008 Avocat stagiaire au sein d'une Etude d'avocats à Genève
2010 Barreau de Genève
2010 Collaborateur chez Borel & Barbey
2012 Ecole romande de magistrature pénale

2016 Diplôme fédéral d'expert fiscal

2018 Associé chez Borel & Barbey

PUBLICATIONS

"Traitement TVA des prestations de services par Internet", Expert-Comptable Suisse, Zurich (2014)

"Présentation des impôts immobiliers dans le Canton de Genève", Newsletter Leonard Properties (2013)

"Accord sur la libre circulation des personnes : développements récents", Ernst & Young Legal News (2007)